

Commune d'ÉPINEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 août 2026

Délibération n° 39-2026

Séance du 17 août 2026

Date de convocation :

03 août 2026

Date d'affichage :

18 août 2026

Nombre

de conseillers en exercice

15

de présents

12

de votants

14

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept août à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Julie VEYRAT DAL DEGAN, Maire.

PRESENTS Julie VEYRAT DAL DEGAN, Stéphane LEGRAND, Maud TSCHIRHARDT, Matthieu PONZ, Marilyn ORSAT, Christophe CHAUTAGNAT, Florence SODOYER, Tristan LEMARTINEL, Laura JONET, Frédéric LARCHER, Laurence TRAORÉ, Vincent MAIRE, Françoise SAVIE EUSTACHE, Dominique DETOLLE, Maryline JOUVEY.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Françoise SAVIE EUSTACHE (pouvoir à Maryline JOUVEY), Dominique DETOLLE (pouvoir à Julie VEYRAT DAL DEGAN).

ABSENT : Vincent MAIRE

Secrétaire de séance : Christophe CHAUTAGNAT

Objet : Abandon du projet d'enfouissement de la rue des fossés

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations antérieurement adoptées par le Conseil municipal relatives à l'étude de dissimulation des réseaux de la rue des Fossés ;

Considérant que la priorité de la municipalité est la réfection de la Grande Rue Alfred Grévin et que les deux dossiers ne pourront être menés conjointement ;

Considérant que la municipalité souhaite établir un cadre de travail avant d'engager des projets onéreux ;

Après en avoir délibéré, et à 12 voix pour et deux contre, le Conseil municipal,

DÉCIDE d'annuler la décision validant l'étude de dissimulation des réseaux de la rue des Fossés, adoptée le 5 juin 2026 par délibération n° 26/2026.

AUTORISE Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Julie VEYRAT DAL DEGAN

